PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale

Bureau de l'Urbanisme et de l'Utilité Publique

Affaire suivie par : le Bureau de l'urbanisme
Tél. : 04 72 61 66 16
Courriel : pref-dad-urbanisme-pref69@rhone.gouv.fr

Lyon, le 02 AVR. 2025

La Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône,

à

Madame la directrice générale de
l'Établissement public foncier de l'Ouest
Rhône-Alpes (EPORA)

Objet : Projet de requalification de l'îlot « *Pâtissier* » à Villefranche-sur-Saône.

P.J : 1

Par délibération n°B24/52 du 5 juillet 2024, le bureau de l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) approuve les dossiers d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire relatifs au projet de requalification de l'îlot « *Pâtissier* » sur le territoire de la commune de Villefranche-sur-Saône, en vue de l'organisation des enquêtes et sollicite à leur issue la déclaration d'utilité publique des travaux et la cessibilité des emprises nécessaires à la réalisation du projet.

Les enquêtes publiques relatives à ce projet se sont déroulées pendant 31 jours consécutifs, du lundi 3 février 2025 à 8h30 au mercredi 5 mars 2025 à 17h30 inclus, en mairie de Villefranche-sur-Saône (183 rue de la Paix, 69650 Villefranche-sur-Saône), siège de l'enquête.

Je vous communique le rapport et ses annexes ainsi que les conclusions rédigés par le commissaire enquêteur sur cette opération en vous précisant qu'il a émis un avis favorable à la déclaration d'utilité publique du projet et un avis favorable quant à la cessibilité des parcelles nécessaires à sa réalisation.

Je vous transmets également, pour information, le procès-verbal de déroulement des opérations.

La Préfète,

La préfète,
Secrétaire générale,
Préfète déléguée pour l'égalité des chances

Vanina NICOLI